

## Foire à questions du parking du Centre Hospitalier du Mans

### Usagers des parkings : Consultants – Patients et visiteurs

- + Comment accéder au parking de l'hôpital ?
  - > *3 parkings publics gérés sous contrôle d'accès sont accessibles 24h/24. Les parkings P1, P2 et P3 offrent respectivement 100, 120 et 810 places. La première heure est gratuite, les suivantes payantes.*
- + Des places seront-elles attribuées ?
  - > *Aucune place n'est attribuée. Le foisonnement de l'ensemble des places permet d'optimiser leur disponibilité.*
- + Des horaires d'accès au parking sont-ils prévus ?
  - > *Les parkings sont accessibles 24h/24 et 7 jours/7.*
- + Un dépôt minute est-il prévu sur les parkings ?
  - > *Les parkings offrent la première heure gratuite pendant laquelle les dépôts minutes sont possibles.*
- + Si je suis un patient pris en charge en hôpital de jour, suis-je concerné par le paiement du parking ?
  - > *Le parking Monet, gratuit, est prévu pour les hospitalisations de jour.*
  - > *L'automobiliste qui fait le choix du stationnement payant doit s'acquitter du paiement qu'il soit visiteur ou patient.*
- + Le parking est-il payant la nuit ?
  - > *Les parkings P1, P2 et P3 sont accessibles 24h/24 et 7 jours/7. La grille tarifaire prévoit un tarif de nuit. Merci de s'y référer.*
- + Je suis un patient PMR, une dépose par mes proches au plus près des bâtiments est-elle organisée ?
  - > *La dépose au pied des bâtiments est toujours possible et gratuite pour les patients PMR.*
  - > *L'automobiliste, même PMR, qui fait le choix du stationnement payant doit s'acquitter du paiement qu'il soit visiteur ou patient.*

+ Existe-il des forfaits séjours ?

- > *Il est possible de souscrire un forfait pour un séjour de 2 à 7 jours directement à la caisse automatique*
- > *Vous pouvez aussi obtenir une carte à décompte d'une valeur de 20h, 30h ou 50h et la recharger sur la caisse automatique*

+ En cas de problème avec mon stationnement, qui dois-je contacter ?

- > *Cénovia Park est le gestionnaire du parking. Vous pouvez contacter l'agent Cénovia Park via le bouton d'appel 24h/24 situé sur les caisses automatiques et les bornes du parking ou au 02 43 23 50 15.*

+ Comment faire si je perds mon ticket de stationnement ?

- > *En cas de perte du ticket, appelez Cénovia à l'interphone de la caisse automatique. Si votre plaque d'immatriculation a pu être correctement lue, il vous sera délivré un duplicata du ticket. Sinon, il vous sera appliqué un forfait « ticket perdu » de 30 € TTC.*

+ Si je suis transporteur sanitaire, que cela change-t-il pour moi ?

- > *Les transporteurs sanitaires sont autorisés à accéder sur le site pour déposer ou aller chercher un patient, consultant.*